

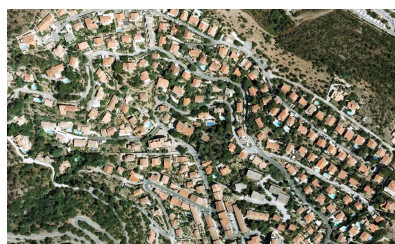
Le Mag des Collines

CIL du Paradis

22 EME EDITION

CIL les collines du paradis

1, rue Auguste Renoir - 83400 HYERES



RUBRIQUES

2.1 LE MOT DU PRESIDENT

Léon-Gérard HEUSELE

2.2 COMPTE RENDU DE L'A.G. DU CIL

du 15 janvier 2015.

2.3 LES DOSSIERS EN COURS ...

2.4 HISTOIRE DU QUARTIER ET DU CIL

2.5 JUIN FESTIF

Fête du Paradis.

2.1 LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Paradisiennes et Paradisiens,

Vous trouverez dans ce 22^{ème} MAG des COLLINES qui est distribué dans toutes les boîtes aux lettres :

- Le compte rendu de la dernière assemblée générale du CIL le 14 janvier 2015.
- Un résumé historique de notre CIL créé en 1978, avec ses différents présidents et membres du bureau, ainsi que les faits marquants qui ont ponctué son histoire jusqu'à aujourd'hui.
- Un point sur les différents projets et dossiers en cours : Quartier fleuri, Escalier Renoir/Matisse, Voisins vigilants, Circulation et stationnement, Travaux de voirie etc...

Grâce aux moyens mis en place récemment : site internet, news-letter, groupe Facebook, vous pouvez être informés en temps réel de toutes les actions et de l'activité des membres du Conseil d'Administration.

Avec la collaboration d'un représentant des jeunes du quartier, Vincent Miglio, nous avons préparé le programme sportif et festif pour le pique-nique annuel qui aura lieu

Les 6 et 7 juin 2015

Vous trouverez les détails de ce programme dans ce MAG.

Venez nombreux participer à ce moment de rencontre et de convivialité, et manifester ainsi votre attachement à votre quartier.

Paradisiquement vôtre,

Le Président Léon Gérard HEUSELE
1 rue Emmanuel Bénézit
Tel : 06 19 89 17 94

2.2 COMPTE RENDU - Assemblée Générale du 15/01/2015

Le quorum ayant été largement atteint, la séance de l'Assemblée Générale convoquée à l'école Paul Long le mercredi 14 janvier 2015 a été ouverte à 18h30 par le président, en présence de Mme Colette RICHARD présidente du Groupement des CIL d'Hyères.

- Rapport moral.

Le président dans son rapport a rappelé le caractère particulier de l'année 2014 qui a connu un changement complet de l'équipe municipale, ce qui a entraîné un gel des décisions concernant les dossiers que nous défendions.

Il semble, en ce début d'année 2015, que les choses recommencent à avancer ce qui est de bon augure.

Les dossiers en question seront abordés en concertation avec les représentants de la municipalité en fin de séance.

Le président s'est félicité du succès de notre fête de printemps les 17 et 18 mai, qui a vu une participation de toutes les générations dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Nous espérons faire mieux encore en 2015 avec une participation plus active des jeunes du quartier.

- Rapport d'activités.

Le secrétaire, après avoir rendu un hommage à Béatrix HEUSELE, l'épouse du président décédée en mai 2014, a fait le bilan des activités de l'année.

Il a rappelé le travail effectué par les 9 membres du Conseil d'Administration qui s'est réuni 4 fois au cours de l'année : l'organisation de la fête du 17 et 18 mai, la rédaction et la distribution des MAG d'Avril et Novembre, la présence au forum des associations les 13 et 14 septembre, la préparation des réunions avec la municipalité.

Il faut saluer aussi le travail du responsable du site internet qui présente des informations sur la vie du quartier, mises à jour régulièrement et très appréciées.

Ont été évoquées aussi les 2 réunions des présidents de CIL avec le Maire en mai et novembre, ainsi que les activités du groupement des CIL, auxquelles nous avons régulièrement participé.

Il y eut également, entre autres, l'assemblée générale d'Amitié Massillon, la présentation de la charte du Parc National de Port-Cros, la journée « portes- ouvertes » du SCRADH, la réunion du CIL de la Gare au sujet du passage souterrain sous la voie SNCF, ainsi qu'une réunion d'information sur la sauvegarde des palmiers.

Nous avons eu des relations suivies avec les services municipaux en particulier au sujet de l'escalier Renoir/Matisse et concernant la signalisation et la circulation.

En octobre 2014 et janvier 2015, 2 visites du quartier ont été programmées pour les responsables municipaux pour la voirie et les espaces verts.

Une rencontre particulière avec Francis ROUX, conseiller général, premier adjoint au maire, et adhérent de notre CIL a été organisée en octobre.

- Rapport financier.

En l'absence du trésorier retenu pour raisons professionnelles, c'est la vice-présidente du CIL Sylvie MORAND, qui a présenté le bilan financier pour l'année 2014, approuvé par Stéphane MUCETTO faisant fonction de commissaire aux comptes.

Le solde bancaire au 31/12/2014 est de 184,30 € et le compte sur livret s'élève à 2117,32 €.

La subvention de la municipalité qui était en 2014 de 400 €, devrait rester probablement au même niveau en 2015.

- Election au Conseil d'Administration.

Selon nos statuts le CA, composé de 9 membres, doit être renouvelé par 1/3 tous les ans.

En 2015 les 3 membres du CA dont le mandat arrive à expiration sont : Danielle LAPIERRE, Louis LAPIERRE et Sylvie MORAND.

Les 2 premiers souhaitent se représenter, mais Sylvie MORAND, très prise professionnellement préfère se retirer.

Le CIL lui a alors exprimé toute sa reconnaissance pour son activité continue au CA depuis 2005, d'abord comme secrétaire du CIL puis comme vice-présidente.

En particulier, son action opiniâtre pour obtenir le démontage des antennes-relais de téléphonie sur le pylône de la rue Bénézit, reste dans les mémoires.

Pour la remplacer au CA une candidature s'est exprimée : celle de Catherine CONQ demeurant 22 rue Manet.

Par ailleurs le CA a présenté à l'assemblée le jeune Vincent MIGLIO qui sera chargé de réunir les jeunes du quartier volontaires pour s'investir dans la préparation de la fête de printemps.

- Votes de l'assemblée.

L'assemblée, appelée à voter, a approuvé les 3 rapports : moral, d'activités et financier, ainsi que les 3 candidatures au CA, à l'unanimité des présents et des représentés.

- Site Internet.

Le responsable du site internet du CIL, Pierre BRAUGE, souhaitant favoriser au maximum les échanges entre les adhérents grâce aux réseaux sociaux, nous a exposé son projet de groupe Facebook réservé aux adhérents du CIL, et ne comportant aucun renseignement personnel ou intime.

Ce projet a suscité l'intérêt de nombreuses personnes présentes.

- Intervention de Mr le Maire.

A l'issue de L'Assemblée Générale statutaire les représentants de la municipalité ont été reçus :

Jean-Pierre GIRAN maire, Francis ROUX 1^{er} adjoint, Véronique BERNARDINI 3^{ème} adjointe, Josiane MAI adjointe à la vie des quartiers, Jean-Marc GELY adjoint à la sécurité, Jean-Louis OZENDA adjoint aux travaux et Elie DI RUSSO adjoint aux espaces verts.

Présent également : Fabrice WERBER chef de la Police Municipale.

Mr le maire a pris la parole pour aborder les différents dossiers qui lui avaient été soumis :

1 – Escalier Renoir/Matisse.

Le maire annonce d'emblée que selon ses services le propriétaire est l'Association Syndicale des Amandiers.

Cette affirmation montre que le dossier complexe que nous avons réuni et transmis aux adjoints n'était pas remonté jusqu'à lui.

En effet nous n'avions trouvé aucune trace de cette association depuis 1988 et comme la Préfecture du Var n'avait pas enregistré sa création, nous en avons déduit que cette association n'avait pas d'existence et que le statut de bien sans maître pouvait s'appliquer à l'escalier.

Après une mise au point un peu houleuse, le maire s'engage à transmettre le dossier à l'avocat de la mairie, afin qu'une solution soit trouvée pour déterminer le propriétaire définitif de cette parcelle du territoire communal, qui en toute logique devrait revenir à la commune.

2 – Signalisation.

Le panneau indicateur demandé au carrefour Paul Long/Manet sera implanté incessamment, ainsi que les autres panneaux de circulation.

3 – Voirie.

Une réfection provisoire des nids de poule sera programmée.

Notre demande de places de stationnement supplémentaires est à l'étude.

Pour ce qui est des ralentisseurs et de l'enfouissement des lignes aériennes rien n'est prévu dans un avenir proche.

4 – Voisins vigilants.

Le maire et l'adjoint sécurité s'engagent à transmettre la candidature du quartier Paradis et à apporter toute l'aide de la municipalité.

Une réserve a été cependant formulée concernant l'appellation du dispositif, le Maire préférant la notion de « participation citoyenne » ou bien « voisins solidaires ».

5 – Projet quartier fleuri.

L'adjoint chargé des espaces verts a assuré que ce projet d'implantation de massifs fleuris sur les espaces publics du quartier, sera réalisé très bientôt.

6 – DFCI. Transformateur EDF.

Le maire s'engage à relancer ERDF sur sa promesse de végétaliser les abords de la piste DFCI et sur la nécessité de réhabiliter le transformateur.

La séance est close à 20h30, suivie d'un apéritif amical.

2.3 LES DOSSIERS EN COURS

- Voisins solidaires.

La procédure est en marche. Nous avons fait une proposition de panneau qui évite la mention « voisins vigilants » qui déplaisait à certains.

Le projet de panneau « quartier solidaire » et « participation citoyenne » est visible sur le site du CIL.

- Escalier Renoir/Matisse.

Nous avons transmis à la municipalité un dossier complet montrant que le dernier propriétaire connu, c'est-à-dire l'Association Syndicale du groupe d'habitations les amandiers, n'avait plus d'existence réelle depuis 1988 et qu'on pouvait considérer cette parcelle comme un bien sans maître, devant revenir à la commune.

Le maire vient de nous répondre qu'il considère toujours cette association comme le propriétaire et qu'il se refuse d'intervenir autrement qu'en disposant des barrières aux extrémités de l'escalier, pour assurer ce qu'il appelle la « sécurité ».

Le problème de l'écoulement des eaux pluviales, qui est de sa responsabilité, restant lui aussi non résolu.

Nous étudions maintenant les actions possibles pour sortir de ce blocage.

- Circulation.

Nous avons présenté des propositions (visibles sur le site) pour améliorer la circulation et le stationnement, en particulier sur la partie basse de la rue Manet.

Pour le projet de mise en sens unique de l'avenue Paul Long prolongée, on nous a demandé un avis, et la majorité du Conseil pense que le sens descendant est le plus logique.

- **Quartier fleuri.**

Après la visite sur place de Mr Di Russo, l'adjoint responsable, les choses semblent en bonne voie pour la réalisation de ce projet.

- **Tags.**

Les propriétaires victimes de tags sur leurs murs peuvent entrer en contact avec les services techniques de la mairie, lesquels par le biais d'une convention, pourront intervenir gratuitement pour les effacer.

- **Transformateur EDF.**

Mr le Maire nous avait promis de relancer EDF pour obtenir l'autorisation de repeindre ce bâtiment en piteux état. En attendant l'autorisation nous allons faire une enquête auprès des habitants pour déterminer quel genre de peinture est souhaité par la majorité : peinture unie, trompe l'œil, scène de genre, paysage, « graff », etc...

- **Pylône de la rue Bénézit.**

Le nouveau président du Conseil Départemental, Mr Giraud, se trouve être le conseiller départemental de notre quartier, qui fait partie du nouveau canton de La Crau. Ce conseil est l'organisme de tutelle du SDIS, qui jusqu'alors refusait le démontage de ce pylône devenu inutile et dont il est le propriétaire.

Nous allons donc faire une démarche auprès de Mr Giraud pour tenter de faire évoluer le SDIS dans sa position, en y associant Mr Roux, conseiller départemental de Hyères et adhérent de notre CIL.

- **Travaux au 60 rue Manet.**

La noria de camions de terrassement dans la dernière semaine d'Avril a ému à juste titre les riverains excédés par les nuisances diverses et inquiets pour leur sécurité.

Après plusieurs réunions d'information et de concertation avec le promoteur et la municipalité organisées par le CIL, nous sommes arrivés à un accord.

Le promoteur doit utiliser aussi l'accès du boulevard Frédéric Mistral pour son chantier conformément à ses permis de construire, et un arrêté municipal interdit dorénavant les rues du quartier Paradis aux plus de 15 tonnes.

2.4 HISTOIRE du QUARTIER ET DU CIL des COLLINES DU PARADIS

Les premières maisons sont apparues sur cette colline de Hyères avec le programme de lotissement « La Prolétarienne » qui date de 1949, concernant surtout les rues Manet, Cézanne et boulevard Matignon.

Puis arrivent le lotissement des Amandiers en 1955 et d'autres constructions individuelles.

Le résultat est un quartier très homogène composé presque exclusivement de maisons individuelles, desservi par des voies plutôt étroites se terminant en impasses.

Cependant les heureux habitants du quartier n'ont pas ressenti la nécessité de s'organiser en association jusqu'en 1978.

Le 4 septembre 1978, lors de très violents orages le quartier a été foudroyé causant d'importants dégâts, en particulier chez Mr Francou, rue Manet, où la boule de feu a détruit complètement la cuisine. De nombreuses maisons ont subi également des dommages.

L'antenne des pompiers de la rue Benezit a été alors mise en cause, les personnes concernées pensant qu'elle attirait la foudre, et qu'une action auprès des autorités s'avérait nécessaire.

A l'initiative de Mr Francou, quelques résidents se sont réunis et la décision de créer un Comité d'Intérêt Local, a été prise fin 1978.

- Baptisé CIL « Les Collines du Paradis » il est déclaré en préfecture en avril 1979.

Le premier président en a été Mr André Cicoletta, avec Mme Jeanine Augier comme secrétaire et Mr Jean-Marie Ollivier trésorier.

Le CIL a commencé alors son action auprès des services municipaux pour améliorer la vie du quartier.

Le fait marquant de cette période a été le terrible incendie d'août 1989, qui a dévasté la colline et obligé des habitants à évacuer leurs maisons.

Une association des victimes de cet incendie a été créée avec Mr Pierre Gires comme président.

Par la suite le CIL est resté plutôt en sommeil dans les années 90 et après le décès du trésorier Mr Ollivier et la démission du président Mr Cicoletta en 1996, Mr et Mme Augier prirent l'initiative de le relancer et un nouveau bureau a été élu en décembre 1996 :

- Jean-Pierre Farini président, Pierre Bergere secrétaire, Roland Carroue trésorier.

Les autres membres du bureau étaient Mr et Mme Augier, Mr Gires et Mr Glaize.

A partir de cette date le CIL s'est montré très actif concernant les problèmes, dont certains n'ont pas encore trouvé de solution définitive, à savoir : la circulation, le stationnement, l'écoulement des eaux, la voirie en général, etc...

On note l'arrivée de Suzanne Fromenteze en 1999 en tant que trésorière adjointe.

Cependant il semble qu'il y ait eu quelques dissensions au sein du bureau, qui se sont traduites fin 1999 par un changement de président.

Lors de la réunion du bureau du 22/12/1999, pour l'élection du président, Jean-Pierre Farini se représentait, mais aussi Pierre-Adolphe Gires qui, à la demande de certains membres du bureau, présentait également sa candidature.

Ulcéré par cette candidature, Jean Pierre Farini quittait la salle et la réunion se termina en son absence par l'élection de Pierre-Adolphe Gires comme président, les autres membres étant également reconduits, y compris Jean-Pierre Farini.

Celui-ci contestera la validité de la procédure et donnera sa version à Var Matin, qui intitulera son article « Du Rififi au Paradis » !!

- Les choses s'étant calmées, le CIL s'est remis au travail, et la période 2000-2005 a vu de nombreuses améliorations dans le quartier, comme l'enfouissement des lignes des rues Renoir et Manet, la limitation à 30kmh, le stop rue Manet, le terrain de basket etc...

L'année 2000 vit les départs du bureau de Jean-Pierre Farini et de Michel Glaize et l'arrivée de Pierre Lahaye et d'Elisabeth Houillot.

Il faut noter en particulier que le poste de secrétaire a été cédé par Pierre Bergere en fonction pendant deux mandats, à Pierre Lahaye en 2002.

Une innovation importante a été la diffusion régulière d'un bulletin d'information à tous les adhérents.

- Lors de l'Assemblée Générale du 16/12/2005, le président Gires annonce que lui-même, Pierre Lahaye, Jeanine et Paul Augier ne souhaitent pas se représenter. Comme les 3 autres membres du bureau préfèrent démissionner s'il n'y a pas de candidats, le CIL est menacé de dissolution.

C'est alors qu'une nouvelle équipe se présente et la réunion du 5/01/2006 entérine sa composition :

Président : Stéphane Mucetto, vice-président Christophe de Villeneuve, secrétaire Sylvie Morand, trésorier Roland Carroue.

Les autres membres sont : Pierre Bergere, Gérard Merlo, Jean-Marie Loicq, Pierre Havet, Béatrix Heusele.

Cette équipe, jeune et dynamique, va donner une nouvelle impulsion au CIL avec la création du MAG des Collines et des pique-niques conviviaux et festifs.

Une autre grande réussite a été d'obtenir le démontage en 2007 des antennes de radio téléphonie sur le pylône de la rue Benezit, grâce à l'action opiniâtre de Sylvie Morand.

- Roland Carroue, le dévoué trésorier du CIL depuis 1996, est remplacé en 2008 par Jacqueline Moukha, une des plus anciennes résidentes du quartier, qui avait été élue au bureau en 2006.

- Lors de l'Assemblée Générale du 28/01/2010, Jacqueline Moukha a souhaité quitter la fonction de trésorière tout en restant membre du bureau.

Daniel Cousin tout juste élu au bureau en remplacement de Pierre Havet accepte alors d'assumer cette fonction.

De même, Sylvie Morand, secrétaire du CIL depuis 2006, souhaitait quitter cette fonction.

Louis Lapierre, membre du bureau depuis 2008, a été élu pour la remplacer.

L'année 2010 aura été aussi celle de l'incendie de forêt du 15 septembre qui a traumatisé tous les habitants et en particulier ceux qui avaient subi celui de 1989. Heureusement cette fois le feu a été maîtrisé en quelques heures, grâce surtout aux importants moyens aériens rapidement mis en œuvre.

Quelques semaines plus tard la piste DFCL, prévue depuis des années, était tracée dans la colline derrière le Paradis.

- L'Assemblée Générale qui a suivi, le 13/01/2011, a vu le départ de Christophe de Villeneuve et de Marie Miglio, remplacés par Léon-Gérard Heusele et Danielle Blanc. Le nouveau bureau est alors le suivant :

Président : Stéphane Mucetto

Vice-Présidente : Sylvie Morand

Secrétaire : Louis Lapierre

Trésorier : Daniel Cousin

Le 15 mai 2011 le CIL a organisé la Fête de l'Olivier comme geste symbolique pour le reboisement de notre colline, sinistrée par l'incendie du 15/09/2010.

Un olivier, arbre de paix, a été planté près du terrain de boules et une plaque a été apposée.

- A l'Assemblée Générale du 12 janvier 2012, Stéphane Mucetto, après 2 mandats de présidence, décide de se retirer tout en restant membre du Conseil d'Administration.

Le conseil l'a chaleureusement remercié pour le travail accompli depuis 6 ans et a élu à l'unanimité Léon-Gérard Heusele comme président.

Gérard Merlo, membre du Conseil en fin de mandat, ne se représente pas et Danielle Lapierre est élue par l'assemblée à l'unanimité.

- Le 5 octobre 2012, en présence du maire Mr Politi, a été inauguré l'éclairage par 4 lampadaires photovoltaïques de l'escalier reliant les rues Manet et Cézanne, que le CIL réclamait depuis longtemps.

- L'Assemblée Générale du 30 janvier 2013 a vu avec regret le départ de Jacqueline Moukha, notre doyenne et mémoire du quartier.

Elle a été remplacée au Conseil par Pierre Brauge, qui nous a présenté son projet de site internet qui sera mis en service peu après.

- En 2014, Stéphane Mucetto, arrivé en fin de mandat, préfère se retirer du Conseil. L'Assemblée Générale du 29/01/2014 a élu pour le remplacer Ange Lhoste-Drouineau.

Le 29/01/2014, une Assemblée Générale Extraordinaire est réunie pour examiner et voter les nouveaux statuts de l'association.

La notion de bureau élargi est remplacée par celle de conseil d'administration de 5 à 9 membres élus pour 3 ans. Le conseil élit en son sein le bureau composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et éventuellement d'un vice-président.

- En 2015 c'est Sylvie Morand, notre vice présidente qui souhaite se retirer et l'Assemblée générale du 14/01/2015 reçoit la candidature de Catherine Conq qui est élue à l'unanimité au Conseil.

Aujourd'hui la composition du Bureau et du Conseil d'Administration de 9 membres au total est donc le suivant :

Président : Léon-Gérard Heusele

Vice président et secrétaire : Louis Lapierre

Trésorier : Daniel Cousin

Membres du conseil :

Danielle Blanc, Danielle Lapierre, Ange Lhoste-Drouineau, Catherine Conq, Pierre Brauge, Jean-Marie Loicq.

De plus un représentant des jeunes du quartier, Vincent Miglio, a été présenté à l'assemblée générale, et participe en observateur à certains Conseils d'Administration.

Depuis 15 ans il n'y a plus de « rifi » au Paradis, l'ambiance au sein du Bureau devenu Conseil d'Administration est tout à fait amicale et conviviale. Nous ne sommes pas toujours du même avis mais tous se plient à la décision de la majorité et dans le respect de l'autre.

Aussi nous appelons tous ceux qui voudraient se rendre utiles pour le « bien-vivre » de notre quartier à poser leurs candidatures au Conseil, leurs présences et leurs talents seront les bienvenus.

Au nom du Conseil,

Le secrétaire : Louis Lapierre.

2.5 JUIN FESTIF - Fête du Paradis le 06 et 07 juin 2015

Toute l'équipe du CIL vous convie sur le terrain de boules rue Manet pour un week-end de fête dans la bonne humeur.

Samedi 06 juin 2015 :

- Tournoi de pétanque

- Inscriptions individuelles, triplettes tirées au sort, participation 2 €.

Le Dimanche 07 juin 2015 :

- Finale du tournoi de pétanque – Remise des prix

- Intervention du président de la société de Chasse La Gerbaude.

- Apéritif offert par votre CIL

- Pique – Nique

- Troc aux boutures

- Tombola de l'objet insolite.

Inscrivez-vous vite pour le tournoi de pétanque :

Par mail : cilcollinesduparadis@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 19 89 17 94 ou 06 51 47 28 54